

Le Conseil d'Administration de l'Établissement public foncier de Normandie s'est réuni le 28 novembre 2025, sous la présidence de M. Sébastien LECLERC, 3^{ème} Vice-Président du Conseil d'Administration de l'E.P.F. Normandie, en présence de M. Philippe LERAÎTRE, Secrétaire Général pour les Affaires Régionales représentant M. le Préfet de la Région Normandie, de M. Laurent DEGEZ, Contrôleur Général Economique et Financier et de M. Kamal KEHILA, Agent Comptable de l'EPF Normandie

Vu le décret n° 68-376 du 26 avril 1968 portant création de l'Établissement Public de la Basse-Seine, modifié par les décrets n° 77-8 du 3 janvier 1977, n° 2000-1073 du 31 octobre 2000 et n° 2004-1149 du 28 octobre 2004, n° 2009-1542 du 11 décembre 2009, n°2012-1247 du 07 novembre 2012, n° 2014-1732 du 29 décembre 2014 et n° 2015-979 du 31 juillet 2015, l'ordonnance n° 2011-1068 du 8 septembre 2011, le décret n° 2011-1900 du 20 décembre 2011 et n° 2018-777 du 7 septembre 2018 et le décret n° 2025-242 du 17 mars 2025

Sur le rapport présenté et après échange en séance

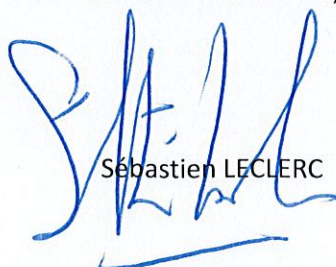
**APRES EN AVOIR DELIBERE
DECIDE**

- D'élire Monsieur Alexandre RASSAERT, en tant que Président du Conseil d'Administration de l'EPF Normandie.
- D'élire Monsieur BERTRAND BELLANGER, en tant que 2^{ème} Vice-Président du Conseil Administration de l'EPF Normandie.

Le Président et les 7 vice-présidents du Conseil Administration de l'EPF de Normandie sont donc:

Président	Alexandre RASSAERT
1^{er} vice-président	François Xavier PRIOLLAUD
2^{ème} vice-président	Bertrand BELLANGER
3^{ème} vice-président	Sébastien LECLERC
4^{ème} vice-président	Valérie NOUVEL
5^{ème} vice-président	Philippe VAN HOORNE
6^{ème} vice-président	Guy LEFRAND
7^{ème} vice-président	Jean Paul LEGENDRE

Le 3^{ème} Vice-Président du Conseil
d'Administration
de l'E.P.F. Normandie,



Sébastien LECLERC

Le Directeur Général
de l'E.P.F. Normandie,

Gilles GAL



Délibération approuvée
A Rouen, le 28 NOV 2025
Le Préfet,

